GFA sarl

GLOBAL FINANCE ALGERIA

ComplexeWakfHaï El Kiram

Rue Abdelkader MEZOUAR

contact@gfa.dz

[www.gfa.dz](http://www.gfa.dz)

Bt 07 Tixerain,Birkhadem, Alger

Financial Training & Consulting Company

**Ecole Agréée par l’Etat**

**Arrêté N°5044**

Tél/Fax : +213 (0) 21 57 00 39

**La gestion de la discipline en entreprise**

**Le :25/26/27 NOVEMBRE 2018**

**Durée**:3 jours

**Objectifs**:

* Apprendre et connaitre, Les modalités d’exercice du pouvoir disciplinaire
* connaitre le contenu du règlement intérieur.
* Connaître les différentes fautes et sanctions disciplinaires.
* Identifier les comportements non conformes (fautifs).
* Apprécier la gravité des fautes
* Maîtriser les procédures disciplinaires pour éviter les risques de contentieux.
* Comprendre les fondamentaux du droit du travail et ce pour une utilisation

Concrète au quotidien

* sécuriser les pratiques de management vis-à-vis des prescriptions de la législation du travail.

**Public ciblé** :

* Dirigeants d’entreprises.
* DRH.
* Chefs du personnel.
* Juristes d'entreprises.
* Managers.
* Assistant(e) RH.
* Membres des commissions de disciplines.

**Support et méthode pédagogique :**

* Support écrit et numérisé.
* une grande marge sera consacrée aux questions des participants et traitement de leurs préoccupations réelles.

**Coût de la Formation :**

 DZD 22000, HT/ Jour / Participant

# Animateur:

**MonsieurSI ALI HABIB**

 **Consultant formateur**

##

**Programme de la Formation**

**Le pouvoir disciplinaire :**

* L’évolution historique du pouvoir disciplinaire en droit algérien.( avant et après la promulgation de la loi 90/11).
* Le pouvoir disciplinaire, définition.
* La délégation du pouvoir disciplinaire.
* L’exercice du pouvoir disciplinaire.

**Le règlement intérieur comme instrument de gestion de la discipline générale :**

* définition du règlement intérieur.
* Comment établir un règlement intérieur
* Optimiser son contenu en fonction des besoins de l’entreprise
* Procédures de mise en œuvre.

**La procédure disciplinaire :**

* Le constat de la faute disciplinaire.
* Le rapport disciplinaire.
* Le questionnaire.
* La comparution.
* Les organes chargés de la gestion de la discipline.
* La décision disciplinaire

**Les fautes professionnelles :**

* Le comportement fautif.
* La qualification de la faute disciplinaire.
* Les fautes pénales en droit du travail.

**Les sanctions disciplinaires :**

* Les différents types de sanctions.
* La récidive.
* Le cumul de sanctions.
* La prescription.
* L’absolution.